

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 42 (1904)  
**Heft:** 12

**Artikel:** Le cabinotier à Londres : [1ère partie]  
**Autor:** Mulhauser, J.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-200985>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

double quatuor du Conseil académique. Le même programme a été donné dimanche dernier au Victoria-Hall, à Genève, et y a remporté un succès triomphal. L'auteur et ses interprètes ont été largement acclamés.

Ce concert a lieu à 3 heures et sera terminé à 5 heures. Les billets sont en vente au prix de 3, 2 et 1 fr. chez MM. Tarin, libraire, et Dubois, magasin de tabacs.

Une partie du bénéfice sera versée au fonds de bienfaisance du Centenaire.

On a chauffé la Cathédrale.

#### De David Duret à Paul Allenspach.

M. Paul Allenspach, rédacteur en chef de la *Feuille d'avis de Lausanne*, a eu la bonne idée de réunir en une brochure les articles qu'il a publiés sur les origines de son journal. Il valait la peine de retracer autrement que par de fugitives notes les débuts de la feuille la plus ancienne de notre pays et rappeler la mémoire de David Duret, le Renaudot vaudois.

Ainsi que nous avons eu l'occasion de le dire il n'y a pas longtemps, le premier numéro de la *Feuille d'avis de Lausanne* porte la date du mardi 29 juin 1762.

Son imprimeur était Abram-Louis Tarin. Près de trois siècles auparavant, une imprimerie existait déjà à Lausanne ; c'était celle de maître Jehan Belot, natif de Rouen, d'où sortit en 1493 un missel in-folio à l'usage du diocèse, ouvrage rarissime. Cette publication avait été précédée, en 1482, de celle du *Doctrinal de Sapience*, par Guy de Roye, imprimé à Promenthoux près de Prangins, par Loys Guerbin, qui fut le premier disciple de Gutenberg dans le Pays de Vaud.

Belot quitta Lausanne pour s'établir à Genève. Jean Rivery, autre imprimeur fixé sur les bords du Flon, fit de même en 1560, après avoir publié entre autres ouvrages les *Proverbes de Salomon*, en vers français. Quelques années plus tard (1571), Jean le Preux installait ses presses à Lausanne. Dès lors, il faut sauter au XVIII<sup>e</sup> siècle pour retrouver des preuves de l'activité des imprimeurs et éditeurs lausannois ; mais à cette époque-là elles deviennent particulièrement abondantes.

Pour en revenir à la *Feuille d'avis de Lausanne*, on ne s'étonnera pas qu'elle n'ait commencé à paraître que dans la seconde moitié du siècle de Voltaire ; depuis plus de 25 ans un journal analogue se publiait à Berne, en allemand. Il avait pour éditeur un ancien bailli du Gessenay, le notaire Wagner, qui avait obtenu de leurs Excellences le monopole en quelque sorte de la publication des feuilles d'annonces. Courir sur les brisées de ce journaliste privilégié était une tentative périlleuse. David Duret, bourgeois d'Etagnières, eut cette audace. Après des démêlés épiques avec son puissant rival de Berne, il finit par obtenir la permission de lancer son journal.

Tirée tout d'abord à 300 exemplaires, la *Feuille d'avis* de Duret paraissait une fois par semaine, le mardi. Quel en était le caractère ? Son fondateur nous le dira lui-même dans une supplique qu'il adresse en 1765 à LL. EE. pour être mis lui aussi au bénéfice d'un privilège :

L'accès favorable que cette feuille a reçue depuis quelque temps, en démontre l'utilité ; sans croiser la feuille d'avis allemande, au contraire, elles pourraient s'aider mutuellement. Un de ses avantages essentiels pour le pays romand et allemand, c'est qu'elle annonce les Décrets (\*) malheureusement trop fréquents dans les provinces françoises, où la plupart des seigneurs de l'Etat sont intéressés ; ce qui aide beaucoup aux affiches souvent enlevées et qui ne tombent pas sous les yeux de tous les créanciers ; elle fixe le prix des denrées du pays où elle s'imprime ; elle avertit des encans juridiques où

(\*) Avis de vente par voie juridique.

volontaires ; elle détermine les changes dans les différentes places du commerce ; elle met à porter de louer, d'amodier des fonds, de les vendre ; elle favorise par là considérablement les fiefs ; elle aide aux artisans à débiter leur ouvrage ; elle prévient souvent que des domestiques ne demeurent sur le pavé, en attendant qu'ils aient l'occasion de se placer. On ne saurait décrire tous les avantages que cet établissement peut procurer à tous les divers individus de l'Etat, Grands et petits, et plus particulièrement et dans une plus grande étendue dans le Pays de Vaud, avantages que la feuille d'avis allemande ne réunit point et ne sauroit fournir dans la plénitude de cette province-là.

Ainsi la feuille de Duret ne ressemblait que de loin à celle de M. Paul Allenspach. On n'y trouvait aucun renseignement sur les événements de l'époque. Elle renfermait en revanche des annonces dans le goût de celles-ci :

On trouvait chez Mr. Turtaz des Seringues pour le feu, d'une invention nouvelle, et très faciles à faire pousser l'Eau à la hauteur d'une maison, pour le prix de 20 Francs ; il a aussi de très bonnes Liqueur et Eau de Senteur.

On offre à vendre à juste prix une très belle Pendule, Angloise, faisant les fonctions suivantes : elle va huit jours, montre le quatrième du mois, répète quart, demi, trois quart, et heures ; sourde ou à timbre quand on veut ; enfin, elle joue douze airs différents, sur un Timpanon, toutes les heures, ou quand on le juge à propos ; la dite pièce est des mieux établie, et très bonne ; on pourra s'adresser chez le Sieur Chabanel, orfèvre dans la Maison de feu Mr. Duvergié en Bourg.

Dans le numéro du 11 janvier 1763, on lit que le vin vieux se vendait 6, 7, 8 à 10 cruches le pot (de 18 à 25 centimes de notre monnaie) et le vin nouveau, le même prix.

Ce numéro indique encore le nombre des pinctes de chaque bannière ou quartier : la Cité 3, la Mercerie 2, la Palud 5, la Magdelaine 2, St-Laurent 5, St-Jean 2, au Pont 5, St-François 2, Bourg 2, St-Pierre 4, Etra 3, rue du Prez 4. En tout 39 cabarets pour une ville de 7000 à 8000 âmes.

Telle qu'elle était, la *Feuille d'avis* comblait d'aise les Lausannois. Trois ans après sa fondation, le bailli de Lausanne n'hésite pas à apostiller la requête de Duret à LL. EE., dont il est question plus haut. Il le fait en ces termes :

Connaissant l'avantage et l'utilité que tout le Pays de Vaud retire de l'Etablissement de cette *Feuille d'avis*, et qui d'ailleurs fait beaucoup de plaisir au public de cette ville, j'ay accordé très volontiers au susdit suppliant le sceau qu'il m'a déemandé.

Donné au château de Lausanne ce 19 novembre 1765.  
D. JENNER, bailliif.

De son côté, le Conseil de la ville, représenté par le bourgmaistre J.-J. Seigneux et trois conseillers, ne fait nulle difficulté pour reconnaître, à la prière du sieur Duret, que « son industrie est utile, intéressante et digne d'être continuée, par l'influence qu'elle a sur les diverses branches de l'économie, des arts et du commerce »

Cette déclaration porte la date du 29 novembre 1765.

Toute rudimentaire qu'était alors la presse vaudoise, elle joue d'emblée, comme on le voit, un rôle important ; elle s'annonce déjà comme le quatrième pouvoir. Et le bon Duret, se tenant soutenu par le public, de persister à solliciter pour lui ce privilège de publication qu'il avait attaqué dans la personne de l'ancien bailli Wagner.

On le lui octroya enfin, son privilégié ; mais il n'en put tirer profit ni à Vevey ni à Yverdon, où pour son plus grand chagrin, naquirent bientôt d'autres *Feuilles d'avis*, calquées sur la sienne. Elles n'empêchèrent d'ailleurs pas la doyenne des gazettes vaudoises de vivre, puisqu'elle est aujourd'hui dans sa 143<sup>e</sup> année.

V. F.

**Les gens de mars.** — Celui qui naîtra sous le signe du Bélier aura des idées très bisonnes.

La femme sera agréable, enjouée, fidèle, mais d'une susceptibilité et d'une jalousie qui lui occasionneront beaucoup d'ennuis.

**Les droits de la femme.** — On parle dans un salon de la question du droit de vote des femmes en matière scolaire, religieuse, politique, économique et militaire.

UNE DAME A SON VOISIN : — Mais enfin, monsieur, qu'est-ce que tout ce bruit à propos des droits féminins ?

LE MONSIEUR : — Il s'agit d'un mouvement qui tend à mettre la femme et l'homme sur un pied d'égalité.

LA DAME : — Alors je n'en suis pas. Qu'ont donc fait les femmes pour qu'on cherche à les rabaisser pareillement ? Non, messieurs, je ne veux pas de vos prétendus droits féminins. Ceux que nous nous avons suffisent à nous placer au-dessus de vous !

**Une rude couche !** — Un paysan de Sergey arrive à Orbe un jour de neige.

— Vous devez en avoir joliment par là-haut ! lui dit une connaissance.

— Oui, environ trois cents poses.

#### Le cabinotier à Londres.

Nous retrouvons le récit suivant, dont s'amuseront sans doute, avec nous, nos bons amis du bout du lac ; l'auteur ne nous est pas connu.

« Un industriel genevois bien connu, M. L., avait un grand établissement à Londres. Ses ouvriers étaient en partie de Genève, et c'est de l'un d'eux qu'il s'agit dans ce conte, dont les principaux traits sont absolument historiques. »

PREMIER TABLEAU.

(La scène se passe dans les comptoirs de M. P., consul suisse, à Londres.)

M. P. (assis à son bureau). Georges, voyez donc qui vient d'entrer à l'antichambre ; il me semble entendre une altercation.

GEORGES (revenant). Monsieur, c'est un policeman qui amène un individu présumé Suisse. Autant que j'ai pu le comprendre, celui-ci se figure qu'on veut l'incarcérer, et il résiste. Du reste, il ne paraît pas savoir un mot d'anglais.

M. P. Allez le rassurer et introduisez-le.

(Georges revient au bout d'un moment, suivi d'un policeman et d'un particulier qui promène autour de lui des regards effarés.)

BALICHET. Tonnerre ! où-t-est-ce que je me trouve ?

LE POLICEMAN (à M. P.) Haou, dou you ! bek ! wuek ! chek ! quouek ?

M. P. (à Balichet). Vous êtes au Consulat suisse ; ne craignez rien.

BALICHET. Crains rien, M'sieu ! parce que quand on a la conscience pure et qu'on n'a fait de tort à personne...

M. P. (au policeman). Ouek ! quouek ! Haou ! vaou ! bek !

(Là-dessus, le policeman se retire et Balichet reste en présence du consul, qui l'invite à lui raconter son aventure.)

BALICHET. Tonnerre ! M'sieu le consul, et puis, v'là. Je suis venu à cause de M. L. qui m'a-t-engagé. Et puis, M'sieu, figurez-vous qu'on doit traverser la France, et s'embarquer, M'sieu, sur une gouille épouvantable. — Les jographes sont des gens... enfin, quoi ! — On s'y embarque, M'sieu, et puis, M'sieu, on compte ses chemises, on est mal fichu, quoi, tout du long, M'sieu, que c'est une infamie. Enfin l'on fait son tour de ville, en arrivant par une cougne que ça fait frémir la nature ! Alors, M'sieu, je me suis pardu et ils m'ont ramassé dans les rues, avec un baragouin que je ne comprends pas. Y m'ont fait passer la nuit au violon, M'sieu, moi, M'sieu, dont auquel on n'a jamais eu rien à redire

sur mon compte; je vous dis qu'il n'y a que des pays barbares où l'on peut... Enfin, quoi! y m'ont traité, M'sieu, comme le dernier des Abincérages! Et voilà que je ne sais plus retrouver mon domicile politique!

M. P. Vous êtes Suisse?

BALICHET. Oui, M'sieu, depuis 1815.

M. P. Genève?

BALICHET. Je vas vous dire mon Ampro, Giro, Carin, Caro...

M. P. Assez, je suis convaincu.

BALICHET. Non, M'sieu, parmettez; y faut que j'y achète, pour vous montrer: Dupuis, Simon, Carcaille, Briffon...

M. P. (souriant). Il suffit, vous dis-je; pour un Genevois cela vaut le meilleur passeport.

BALICHET. Voui, M'sieu, ça contaste l'identité: Piron, Labordon, Tan, Té, Feuille, Meuille...

M. P. Je vous repête que...

BALICHET. Tan, Té, Clu! Ah! mais, c'est que p't're, M'sieu, vous croiriez.... Balthazar-Ugène Balichet, du haut de Coutance, numéro huitante, au quatrième sur le darnier. Et puis, v'là! Dieu me damne! On n'a qu'à y aller voir.

M. P. C'est bien; et alors?

BALICHET. Ah! M'sieu, puisque je me suis-t-engage avec M. L... et que m'étais pardi dans les rues de cette plage sauvage et inhospitalière...

M. P. On va vous conduire chez M. L. Tâchez d'oublier vos ennuis; mais, évitez de vous exprimer d'une façon défavorable sur ce pays. Au reste, comptez sur nous en toute occasion où vous serez dans votre droit.

BALICHET. Marci tout de même, M'sieu le consul, votre très humble! on sait où je reste: Coutance, huitante. Et puis... Ah! non... C'est particulier comme on a de la peine à se retrouver dans ces pays qu'on ne connaît pas, parce qu'on n'y est jamais venu.

M. P. (désignant un des garçons de bureau). Monsieur va vous accompagner; et je vous répète qu'ici vous trouverez toute bonne direction et protection.

BALICHET. Ah! voui! ah! voui: Notre république, fameux! Et puis...

M. P. (au garçon). Faites avancer un fiacre.

BALICHET. Tonnerre! Un fiacre! Ne vous gênez pas! Combien me prendra-t-i?

M. P. Cela ne vous regarde pas; c'est un petit cadeau que vous fait la république.

BALICHET. Tant mieux! Elle me doit bien ça pour les gardes que j'ai montées à la Maison-de-Ville.

M. P. Allons; bon voyage et au revoir.

BALICHET. A revoir, M'sieu le consul; confus de vos amabilités (sortant avec le garçon). Il est bien poli, M'sieu le Consul, avec son fiacre! Dites-lui voir surtout de faire attention aux descentes; je me rappelle qu'un jour, du côté de Cologny... (Sa voix se perd dans le lointain).

(La fin samedi prochain.)

La livraison de mars de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants:

Nicolas Beets et Camera obscure, par J.-M. Duproix (1<sup>re</sup> partie). — Réparation, roman, par Eugénie Pradet (5<sup>re</sup> partie). — Lettres de Juste et Caroline Olivier à Sainte-Beuve, par Philippe Godet (2<sup>re</sup> partie). — La radioactivité de la matière, par Alph. Berndud. — Deux Londonniers dans un endroit, par H. Pluvinne. — L'art et la matière chez M. Anatole France, par Paul Stäffer (fin). — Nostalgie, nouvelle, par Maurice Maillard. — Variétés. Un art préhistorique, par Valentine Claudius Jacquet. — Chroniques païenne, italienne, allemande, américaine, suisse, scientifique, politique. — Table des matières du tome XXXIII.

Bureau de la Bibliothèque universelle:  
Place de la Louve, 1, Lausanne (Suisse).

**D'où provient ce sang?** — Le président du tribunal interroge un affreux individu, accusé d'avoir égorgé un pauvre diable.

— Vous nous dites innocent! Mais comment expliquez-vous la provenance de ce grand couveau de cuisine couvert de sang qu'on a trouvé entre vos mains?

— Je m'en vas vous dire, messieu le président... Je me rase moi-même.

**Ce n'est rien!** — A l'hôtel de la Paix. Un voyageur logeant au premier étage est réveillé

en sursaut par un vacarme épouvantable qui part du rez-de-chaussée.

— Qu'est-ce donc que cet infernal boucan? s'écrie-t-il en mettant le nez à la fenêtre.

— Ce n'est rien, lui répond le portier. Ce sont les membres de la jeune société, l'Harmonie, qui se battent pour savoir qui portera le drapeau tout neuf, où sont brodés les mots: « Amitié, Union, Concorde ».

### La sâi et le novi.

Se dei dzors que ia, on reincontré dei dzains que n'ont pas tota la prudeinche que tzacon dussérai avai, lei ein a d'autres que porriont êtrè ein exémpio à cliau Breina-casaqua que brâgont adé.

Ye sé on syndico que n'étaï pas on dzapet, au contréro; l'étaï trào prudeint et l'é pet'it're por cein que n'a jamé éta marié. Ne l'ai arai portant pas éta maulesi de trova onna crana gaupâ, car totés les fellhies des einverons lo convotavont, et ne saviont pas coumeint adi férè lai grachaôsès, ni quin bié preindré por l'amouratzi, quand le lo reincontravont décelé. Mâ tot a éta inutilo. Se quauquon tzertzivé de l'einmourdzi por lo mariadzo sa réponse étaï adé la mimo: « Por quant à mè, ye vu resta vallet! »

Ora, se l'é solet po sé teni lé pi ao tzau; ma fai, tant pi po li.

Quant mimo ne fasaï pas dei discou coumeint clia daô syndic dè Mordze cein n'empatze pas que la éta grandteins syndico assebin, et l'é probablio que peindeint cé temps la prudeinche ne lei a pas éta contréro, surtot por ne pas fioula plie soveint qu'à son tor. Ein vaitzé ha preuva.

Onna veilla que l'étaï zu, coumeint dè coutema, fifa on demi de bon vilho à la pinta dao Vallon, dei dzouvenos bêviao que sé goncllia-vont lo dzefro di novi, lei dirent:

— Vo ne baïdè rein de novi, syndico?

— Na, ne m'amuso pas avoué li.

— Aloo porquiet?

— C'é que, quand yen baïvo, me traovo sou devant que ma saï aussé passa. H.

**Les jours croissent.** — Nous nous rapprochons du printemps, le soleil est moins pâle et brille plus longtemps. Cela nous remet en mémoire la lettre d'une jeune fille de Plan-Cu-dray à son fiancé qui passait son école de recrues à la caserne de la Pontaise:

« Je pense chaque jour à toi, mon cher Emile, et depuis que les jours ont grandi, il m'est même donné de penser à toi deux fois par jour. »

**Le premier labeur.** — Une bonne femme des bords de la Grande-Eau témoignait en faveur de son fils et jurait qu'il avait travaillé dans une ferme depuis sa venue au monde.

Le juge qui l'interrogeait lui demanda:

— Ainsi, vous soutenez que votre enfant a été occupé dans une ferme depuis le jour de sa naissance?

— Oui, monsieur.

— Ah! et à quoi s'employait-il pendant la première année de son existence?

— A traire, monsieur le juge.

### A propos de notre numéro du 5 courant.

Nous avons reçu la lettre suivante:

A la rédaction du *Conteur vaudois*,  
Lausanne.

Messieurs,

A propos de la boutade parue dans votre numéro du 5 mars écoulé, sous le titre: « Un

futur troupier », l'élève des cours complémentaires qui a répondu que le major Davel était capitaine avait-il totalement tort?

D'après feu le colonel Lecomte, Davel avait le *titre* de major, fonctions correspondant à peu près à celles de nos anciens commandants d'arrondissement. Davel était en outre capitaine d'une compagnie.

Nous pouvons donc en quelque sorte tirer la conclusion suivante:

Davel avait le *titre* de major et le *grade* de capitaine.

\* \* \*

Et maintenant encore, touchant les « Nouvelles réminiscences », publiées dans le même numéro, permettez-moi de vous citer le cas suivant dû au simple effet du hasard.

De 1860 à 1865 environ, les trois villages composant la paroisse de Gingins avaient comme régents les citoyens Joly (Gingins), Bonnet (Chêserex), Roux (Grens). Aussi, voyait-on chaque dimanche, dans la même église et à la même place réservée à ces dignes fonctionnaires: Joly, Bonnet, Roux.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération la plus parfaite.

Bursinel, le 11 mars 1904.

A. GUIBERT, inst.

### Le faible de papa.

*Foie de veau sauté à l'aubergiste* (6 personnes, 20 minutes). — Morceau de foie de veau de 750 grammes, divisé en petits carrés de 2 cm. et assaisonné de deux pincées de sel et d'une prise de poivre. Chauffer dans une sauteuse (poêle) 40 gr. de beurre et 4 cuillerées d'huile, jeter le foie dans cette graisse et faire sauter jusqu'à ce qu'il soit bien raidi. Egoutter sur une assiette en prenant les carrés avec une écumoire. Ajouter dans la casserole 2 cuillerées à bouche d'oignon et une cuillerée d'échalotes hachées finement, faire revenir pendant deux minutes, puis saupoudrer d'une forte cuillerée de farine. Cuire celle-ci pendant quelques instants, mouiller avec 2 dl. de bon vin rouge et 1 dl. de bouillon, remuer et laisser cuire 5 ou 6 minutes. Remettre le foie dans cette sauce et faire donner encore deux bouillons; faire cuire le foie dans le beurre et l'huile. Au moment de servir, flirer avec 25 gr. de beurre en morceaux, une faible cuillerée d'arôme Maggi et sauter le tout. Dresser en plat creux et semer à la surface une bonne pincée de persil haché.

(La Salle à manger de Paris.)

LOUIS TRONGET.

**THÉÂTRE.** — Demain, dimanche, aura lieu la dernière représentation de *La Sorcière*. C'est une occasion à ne pas manquer. L'œuvre de Sardou est admirablement montée par M. Darcourt; costumes et décors très riches, figuration nombreuse — trop nombreuse même, au gré de quelques-uns. Quant à l'interprétation, elle est vraiment remarquable. Mme Sybel-Bardet se révèle artiste de premier ordre dans le rôle passionné de la Sorcière.

Dans quelques jours, nous aurons *Coquetin Cadet*, qui nous donnera *Les Romanesques*, de Rostand, *Molière* et *Scaramouche* et des monologues.

**KURSAAL.** — Pour la semaine qui commence, les Variétés de Bel-Air ont un programme tout à fait exceptionnel. Qu'on en juge: Comme clou, le célèbre Américain *Mailland* qui exécute « Looping the loop » (la boucle); une installation spéciale a été aménagée. A côté de cela, les barristes *Egelten*, et *Roland*, l'imitateur d'instruments. Les *Andrels*, danseurs excentriques; *Mayer*, athlète, et ses deux élèves dans leurs nouveaux exercices. — Lundi 21 et jeudi 24, relâche.

*La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.*

*Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.*